



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 22 janvier 2018 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M<sup>mes</sup> et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Vincent Roy et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M<sup>me</sup> Marielle Benoit, greffière.

Avant la période de questions, le maire donne les réponses aux questions posées par les citoyens lors des séances de décembre 2017.

### **Première période de questions**

Une des vingt et une personnes présentes pose une question sur le sujet suivant :

- Sujet 19 - Système d'alertes pour les citoyens - Explications.

**2018-001**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en retirant le sujet suivant :

37. Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers - Aide financière

et en ajoutant le sujet suivant :

52. Fête de la pêche 2018

## **Procès-verbaux**

**2018-002**

### **Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 4, 11, 15 et 18 décembre 2017**

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux des séances tenues les 4, 11, 15 et 18 décembre 2017 a été remise à chacun des membres du conseil au moins soixante-douze heures avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers que la greffière soit dispensée de faire la lecture des procès-verbaux des séances tenues les 4, 11, 15 et 18 décembre 2017.

QUE lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que présentés.



## Réglementation

**2018-003** *Règlement abrogeant le Règlement 498 décrétant des travaux de réfection et d'agrandissement du Centre d'arts aux fins d'aménagement d'un centre de la petite enfance et de classes de niveau primaire et pourvoyant à un emprunt de 4 867 600 \$ pour en acquitter le coût - Avis de motion*

M. Vincent Roy donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement abrogeant le Règlement 498 décrétant des travaux de réfection et d'agrandissement du Centre d'arts aux fins d'aménagement d'un centre de la petite enfance et de classes de niveau primaire et pourvoyant à un emprunt de 4 867 600 \$ pour en acquitter le coût*, car les travaux ne seront pas réalisés.

**2018-004** *Adoption du projet de Règlement abrogeant le Règlement 498 décrétant des travaux de réfection et d'agrandissement du Centre d'arts aux fins d'aménagement d'un centre de la petite enfance et de classes de niveau primaire et pourvoyant à un emprunt de 4 867 600 \$ pour en acquitter le coût*

CONSIDÉRANT que les travaux prévus par le Règlement 498 ne seront pas réalisés;

CONSIDÉRANT que le maire a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers que le projet de *Règlement abrogeant le Règlement 498 décrétant des travaux de réfection et d'agrandissement du Centre d'arts aux fins d'aménagement d'un centre de la petite enfance et de classes de niveau primaire et pourvoyant à un emprunt de 4 867 600 \$ pour en acquitter le coût* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE ce projet pourrait faire l'objet de modifications avant son adoption.

**2018-005** *Règlement modifiant le Règlement 524 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2018 - Avis de motion*

M. Daniel Campbell donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 524 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2018* afin d'apporter des précisions sur la tarification des heures de glace.

**2018-006** *Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement 524 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2018*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;



CONSIDÉRANT que M. Daniel Campbell a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers que le projet de *Règlement modifiant le Règlement 524 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2018* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE ce projet pourrait faire l'objet de modifications avant son adoption.

**2018-007** ***Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$ - Avis de motion***

M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$*, afin de hausser le taux de 1,5 % à 2,25 %.

**2018-008** ***Adoption du projet de Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que le maire a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers que le projet de *Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$*, soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE ce projet pourrait faire l'objet de modifications avant son adoption.

**2018-009** ***Règlement concernant la création du Service de sécurité incendie - Avis de motion***

M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant la création du Service de sécurité incendie*, afin de modifier les critères d'embauche des pompiers.

**2018-010** ***Adoption du projet de Règlement concernant la création du Service de sécurité incendie***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que le maire a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers que le projet de *Règlement concernant la création du Service de sécurité incendie*, soit adopté suivant sa forme et teneur.



QUE ce projet pourrait faire l'objet de modifications avant son adoption.

**2018-011** ***Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Farnham - Avis de motion***

M. Jean-Yves Boulianne donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Farnham*, puisque celui-ci devait être révisé à la suite des élections générales de novembre 2017.

**2018-012** ***Adoption du projet de Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Farnham***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que le maire a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU des conseillers que le projet de *Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Farnham*, soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE ce projet pourrait faire l'objet de modifications avant son adoption.

**2018-013** ***Règlement décrétant un programme de revitalisation pour certains secteurs de la Ville de Farnham et l'octroi de subventions de taxes en vue de la construction de bâtiments résidentiels pour l'année 2018 - Avis de motion***

M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement décrétant un programme de revitalisation pour certains secteurs de la Ville de Farnham et l'octroi de subventions de taxes en vue de la construction de bâtiments résidentiels pour l'année 2018*, afin de stimuler la densification résidentielle.

**2018-014** ***Adoption du projet de Règlement décrétant un programme de revitalisation pour certains secteurs de la Ville de Farnham et l'octroi de subventions de taxes en vue de la construction de bâtiments résidentiels pour l'année 2018***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que le maire a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers que le projet de *Règlement décrétant un programme de revitalisation pour certains secteurs de la Ville de Farnham et l'octroi de subventions de taxes en vue de la construction de bâtiments résidentiels pour l'année 2018*, soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE ce projet pourrait faire l'objet de modifications avant son adoption.



**2018-015** ***Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H4-113) - Avis de motion***

M. Daniel Campbell donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H4-113)*, afin de modifier les usages permis dans cette zone.

**2018-016** ***Adoption du premier projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H4-113)***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H4-113)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**2018-017** ***Adoption du Règlement 458-20 modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-078, H1-079, H1-080 et H1-082)***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 2 octobre 2017;

CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement a été adopté le 20 novembre 2017;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue le 11 décembre 2017;

CONSIDÉRANT qu'un second projet de règlement a été adopté le 11 décembre 2017;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande n'a été reçue;

Le vote est demandé par M. Vincent Roy.

M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault, M. Daniel Campbell, M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette et M. Jean-Yves Boulianne votent pour l'adoption du règlement.

M. Vincent Roy vote contre pour l'adoption du règlement.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers que le *Règlement 458-20 modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H1-078, H1-079, H1-080 et H1-082)* soit adopté suivant sa forme et teneur.



**Administration générale, greffe et affaires juridiques**

**2018-018 Vente du lot 6 135 573 du cadastre du Québec - Parc Conrad-Blain**

Documents : Résolution 2017-294 adoptée le 3 juillet 2017.

CONSIDÉRANT que la vente sera effectuée seulement à M. Pascal Papineau;

CONSIDÉRANT que le nouveau numéro de lot est connu;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers de vendre à M. Pascal Papineau, le lot 6 135 573 du cadastre du Québec, d'une superficie de 31,4 m<sup>2</sup>, aux conditions suivantes :

- Le prix de vente sera de 2,73 \$ le pi<sup>2</sup>.
- La Ville de Farnham mandate la firme Migué et Fournier, arpenteurs-géomètres, pour effectuer cette division de lot et ces frais seront ajoutés au prix de vente.
- L'acte de cession devra être signé au plus tard le 15 février 2018.
- Cette vente est faite sans garantie légale.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE la résolution 2017-294 soit abrogée à toutes fins que de droit.

**2018-019 Système d'alertes pour les citoyens**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre sur pied un système d'alertes pour les citoyens afin qu'ils reçoivent directement des informations municipales ciblées;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers d'octroyer un contrat à la compagnie Système d'information municipal pour la mise sur pied d'un système d'alertes par textos, courriels ou téléphone pour les citoyens pour une période de trois ans, au coût mensuel de 675 \$ pour la première année, 575 \$ pour la seconde année et 475 \$ pour la troisième année, en plus des frais unitaires de textos, courriels et appels téléphoniques et des frais forfaitaires de configuration et de formation.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-341.

**2018-020 Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville - Entente d'entraide incendie**

Document : Projet d'entente, non daté.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault





ET RÉSOLU des conseillers d'approuver l'entente d'entraide incendie à intervenir avec la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

**2018-021 Expérience Embargo - Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018**

Document : Lettre d'Expérience Embargo datée du 12 décembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers d'appuyer, sans contribution financière, le projet d'Expérience Embargo dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi 2017-2018 relatif au projet de découverte des attraits de la région.

**2018-022 Commission de toponymie du Québec - Officialisation de la Salle anglicane Saint-James**

Document : Courriel de la Commission de toponymie du Québec daté du 10 janvier 2018.

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie du Québec projette d'officialiser plusieurs noms apparaissant au Répertoire du patrimoine culturel du Québec;

CONSIDÉRANT qu'un de ces lieux est situé sur le territoire de la Ville de Farnham;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU des conseillers de ne pas s'opposer à l'officialisation de la Salle anglicane Saint-James par la Commission de toponymie du Québec.

**2018-023 Réclamation de M. Edmond Papineau**

CONSIDÉRANT que M. Papineau avait adhéré au programme de paiements préautorisés pour ses taxes municipales;

CONSIDÉRANT que M. Papineau a subdivisé un lot et que le paiement des taxes municipales de ce nouveau lot n'a pas été géré par le système de paiements préautorisés;

CONSIDÉRANT que des intérêts se sont alors enregistrés compte tenu du non paiement des taxes municipales;

CONSIDÉRANT que cette situation a permis de constater que le logiciel utilisé pour la gestion des paiements préautorisés montre des failles que seules des interventions manuelles peuvent régulariser;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers de rayer les intérêts d'une valeur de 122,39 \$ inscrit au compte de M. Edmond Papineau.



## Finances municipales

### 2018-024 Programme de paiements préautorisés

CONSIDÉRANT qu'une faille a été découverte dans le système de paiements préautorisés;

CONSIDÉRANT que cette faille fait en sorte qu'une surveillance constante des dossiers de propriétés est nécessaire afin que les citoyens ne se retrouvent pas en défaut de paiement des taxes municipales;

CONSIDÉRANT le risque d'erreur potentiel dans le traitement des paiements;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers de mettre fin au programme de paiements préautorisés pour les versements de taxes municipales.

### 2018-025 Surplus libre - Financement de projets

Documents : Dossiers de la trésorière daté du 20 décembre 2017 et du directeur du Service de traitement des eaux daté du 21 décembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers de financer les projets 2018 suivants à même le surplus libre :

| Projet  | Estimé    |
|---|-----------|
| Terrains de tennis de l'école Jean-Jacques-Bertrand | 50 000 \$ |
| Parc à chiens                                       | 25 000 \$ |
| Règlement sur les passages à niveau                 | 46 000 \$ |
| Filtration - Turbidimètre TU5200                    | 5 000 \$  |
| Filtration - Spectrophotomètre DR3900               | 6 000 \$  |
| Filtration - Radiateur - Compresseur d'air comprimé | 2 000 \$  |

### 2018-026 Soldes disponibles sur règlements d'emprunt

Document : Dossier de la trésorière daté du 20 décembre 2017.

CONSIDÉRANT que des soldes sont disponibles sur certains règlements d'emprunt;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 8 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux*;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy





ET RÉSOLU des conseillers que le solde des règlements 331 et 355 soit appliqué lors de leur prochain refinancement.

QUE le solde du règlement 385 soit appliqué au remboursement de son capital.

**2018-027 Transferts budgétaires**

Document : Dossier de la trésorière daté du 4 janvier 2018.

CONSIDÉRANT que la facture reçue pour les services de la Sûreté du Québec dépasse de 104 900 \$ le montant prévu au budget 2018;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser les transferts budgétaires suivants :

| Objet                          | De            | À             | Montant   |
|--------------------------------|---------------|---------------|-----------|
| Facture de la Sûreté du Québec | 01-382-19-000 | 02-210-00-970 | 59 400 \$ |
|                                | 01-211-10-000 |               | 45 500 \$ |

**2018-028 Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi - Budget 2018**

Document : Budget 2018 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi, non daté.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU des conseillers d'approuver le budget 2018 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi, lequel présente des revenus et des dépenses de 8 000 924 \$.

**2018-029 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Demande de subvention**

Document : Lettre du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports datée du 21 septembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur ses rues, pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE ces travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Ville de Farnham et que le dossier de vérification a été constitué.

**2018-030 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, Phase IV**

CONSIDÉRANT le projet de construction de terrains de soccer au parc de Rainville;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell



ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser la présentation du projet de construction de terrains de soccer au parc de Rainville au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, Phase IV.

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Farnham à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

QUE M<sup>me</sup> Julie Laguë, trésorière, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Farnham, les documents relatifs à la présente demande.

**2018-031 Demande de subvention pour l'entretien de la piste cyclable (Route verte)**

Document : Dossier de la trésorière daté du 20 décembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers d'approuver le rapport du Comité Pro-Piste Farnham/Granby inc., responsable de l'entretien de la piste cyclable (Route verte) pour la saison 2017.

QUE la Ville de Farnham approuve les prévisions budgétaires du Comité Pro-Piste Farnham/Granby inc., responsable de l'entretien de la piste cyclable (Route verte) pour la saison 2018.

QUE le conseil municipal atteste que le montant total des subventions n'excède pas 50 % des dépenses réellement encourues par la Ville de Farnham.

QUE la Ville de Farnham confirme que l'accès à la piste cyclable sur son territoire est libre et gratuit.

QUE M<sup>me</sup> Julie Laguë, trésorière, soit autorisée à déposer les demandes de subvention auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

**2018-032 Comptes à payer et état des revenus et dépenses en date du 18 janvier 2018**

Documents : Listes de chèques et état des revenus et dépenses en date du 18 janvier 2018.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers d'approuver les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 885 822,33 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 212 817,10 \$.

QUE l'état des revenus et dépenses au 18 janvier 2018 soit approuvé.



**2018-033 Travaux de pavage 2017 - Paiement 2**

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 19 décembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU des conseillers d'effectuer le paiement 2 des travaux de pavage 2017 à la compagnie Pavages Maska inc. au montant de 991,75 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 95,84 \$, excluant les taxes, a été effectuée sur ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

**2018-034 Travaux de réfection des filtres à la station de traitement d'eau - Paiement 16 et réception provisoire**

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 21 décembre 2017.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers d'effectuer le paiement 16 des travaux de réfection des filtres à la station de traitement d'eau à la compagnie Groupe Mécano inc. au montant de 3 777,65 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 365,07 \$, excluant les taxes, a été effectuée sur ce paiement.

QUE la Ville de Farnham confirme la réception provisoire des travaux en date de ce jour.

QUE la moitié des retenues soit remise à la compagnie Groupe Mécano inc., soit un montant de 78 172,75 \$, excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

**2018-035 Acquisition d'une génératrice pour l'hôtel de ville - Paiement**

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 5 janvier 2018.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers d'effectuer le paiement d'acquisition d'une génératrice pour l'hôtel de ville à la compagnie Integrated distribution systems limited partenership - Génératrice Drummond au montant de 62 799,35 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue permanente de 700 \$, excluant les taxes, a été effectuée sur ce paiement pour les sept jours de retard de livraison, conformément aux dispositions de l'article 26 du Devis administratif.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-100-00-722.



2018-036

**Pavage de La Montérégiade – Confirmation de participation financière**

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a lancé le Fonds d'appui au développement des régions dont le programme vise à soutenir des projets de développement régionaux porteurs, choisis par les régions administratives selon les priorités propres à celles-ci;

CONSIDÉRANT que le projet de pavage du dernier tronçon de piste cyclable de La Montérégiade demeurant non asphalté à ce jour, dans le tronçon situé entre Farnham et Granby, pourrait être admissible à un soutien financier du Fonds d'appui au développement des régions;

CONSIDÉRANT que ce projet contribue à la mise en œuvre des priorités régionales retenues pour la Montérégie, à savoir promouvoir et développer le tourisme, et plus particulièrement à la mesure stratégique visant à soutenir le développement du cyclotourisme en Montérégie;

CONSIDÉRANT que ce tronçon non pavé d'une longueur d'environ 5 220 m est situé à 70,3 % sur le territoire de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby et à 29,7 % sur celui de la Ville de Granby;

CONSIDÉRANT que les coûts du projet sont estimés à 410 880 \$ (Taxes nettes) et une demande d'aide financière est déposée au Fonds d'appui au développement des régions par la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby pour un montant de 325 284 \$, laissant un solde de 85 596 \$ à assumer par le milieu;

CONSIDÉRANT qu'advenant l'octroi du soutien financier attendu du Fonds d'appui au développement des régions, la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby ainsi que la Ville de Granby sont disposées à contribuer au plan de financement du projet, pour des montants respectifs de 50 174 \$ et 25 422 \$, et à conclure une entente intermunicipale par laquelle la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby agirait comme maître d'œuvre pour la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham souhaite apporter sa contribution financière au projet;

COSIDÉRANT les dispositions de l'article 91, deuxième alinéa, de la *Loi sur les compétences municipales*;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers qu'advenant l'octroi de l'aide financière du Fonds d'appui au développement des régions, la Ville de Farnham s'engage à contribuer financièrement à la réalisation du projet pour un montant maximal de 10 000 \$, selon la somme qui sera manquante pour la mise en œuvre de celui-ci.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-00-721.



## Ressources humaines

- 2018-037**      **Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département C - Service des loisirs, culture et tourisme)**
- Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell
- ET RÉSOLU des conseillers d'embaucher M. Guillaume Lafond à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département C - Service des loisirs, culture et tourisme) à compter du 24 janvier 2018 pour une période maximale de cent quatre-vingts jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.
- 2018-038**      **Poste de conseiller en communications**
- Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette
- ET RÉSOLU des conseillers de prolonger d'une année le poste de conseiller en communications.
- QUE ce poste demeure au groupe des employés cadres.
- QUE la description de tâches et les termes de la lettre d'entente présentée soient acceptés.
- QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et M. Vincent Roy, conseiller, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.
- 2018-039**      **Prolongation d'embauche de la conseillère en communications**
- Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette
- ET RÉSOLU des conseillers de prolonger, pour une année, l'embauche de M<sup>me</sup> Marie Eve Goulet à titre de conseillère en communications, à compter de ce jour.
- QUE les conditions de travail et avantages soient ceux inscrits dans la lettre d'entente rédigée à cet effet.
- 2018-040**      **Commission de la santé et de la sécurité du travail - Représentant**
- Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 4 janvier 2018.
- CONSIDÉRANT les élections de novembre 2017;
- Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault
- ET RÉSOLU des conseillers de confirmer que M. Patrick Melchior sera le représentant de la Ville de Farnham auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.
- 2018-041**      **Démission d'un pompier**
- Document : Lettre de M. Pascal Guérin datée du 7 décembre 2017.
- Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault



ET RÉSOLU des conseillers d'accepter la démission de M. Pascal Guérin, effective le 9 décembre 2017.

QUE des remerciements soient transmis à M. Guérin pour le travail effectué à ce poste depuis son embauche.

**2018-042 Union des Municipalités du Québec - Assises annuelles**

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers que M<sup>mes</sup> Nathalie Dépeault et Sylvie Ouellette et M. Vincent Roy soient autorisés à assister aux assises annuelles 2018 de l'Union des Municipalités du Québec, les 17 et 18 mai 2018 à Lac Leamy, au coût de 891,06 \$, incluant les taxes, par personne.

QUE les frais d'inscription soient payés par la Ville de Farnham.

QUE les frais de déplacement ainsi que les frais de subsistance soient remboursés selon la politique de la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

**Traitement des eaux**

**2018-043 Achat de produits chimiques 2018**

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 20 décembre 2017.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham fait partie d'un regroupement pour l'achat de produits chimiques;

CONSIDÉRANT la procédure d'appel d'offres publiques effectuée à cet effet par la Ville de Bromont;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers d'acheter les produits chimiques suivants pour l'année 2018 :

| Produit                                    | Fournisseur                 | Prix (Excluant les taxes) | Quantité approximative |
|--|-----------------------------|---------------------------|------------------------|
| Chlore (Cylindre 907,2 kg)                 | Brenntag Canada inc.        | 1,19 \$/kg                | 9 070 kg               |
| Soude caustique (Liquide en vrac)          | Brenntag Canada inc.        | 934 \$/t.m.s.             | 20 t.m.s.              |
| Charbon actif en poudre (Super sac 500 kg) | Produits chimiques CCC ltée | 1,8999 \$/kg              | 6 000 kg               |
| Permanganate de potassium (Seau de 25 kg)  | Produits chimiques CCC ltée | 4,919 \$/kg               | 3 000 kg               |





| Produit                                      | Fournisseur                        | Prix<br>(Excluant les taxes) | Quantité<br>approximative |
|--|------------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| Sulfate d'aluminium - ALUN (Liquide en vrac) | Kemira water solutions Canada inc. | 387,11 \$/t.m.s.             | 110 t.m.s.                |
| Polymère AF-1903                             | Axchem Canada Ltée                 | 5,45 \$/kg                   | 600 kg                    |
| Polymère AQ-8565                             | Aquasan Ltée                       | 4,10 \$/kg                   | 7 350 kg                  |
| Anticorrosion ENV 24P10 (Liquide en vrac)    | Environor inc.                     | 4,84 \$/kg                   | 6 500 kg                  |
| Coagulant PAX-XL-6 (Liquide en vrac)         | Kemira water solutions Canada inc. | 0,358 \$/kg                  | 80 000 kg                 |

QUE cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-412-00-635 et 02-414-00-635.

## Travaux publics

**2018-044**

### Acquisition d'un camion GMC Sierra 3 500 châssis HD 2018

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 8 janvier 2018 et conformité administrative de la greffière daté 9 janvier 2018.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, une seule soumission a été déposée comme suit :

| Soumissionnaire                              | Prix<br>(Incluant les taxes) |
|--|------------------------------|
| Laurier-Station Chevrolet Buick GMC Corvette | 41 964,72 \$                 |

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU des conseillers d'acquérir un camion neuf GMC Sierra 3 500 châssis HD 2018 de la compagnie Laurier-Station Chevrolet Buick GMC Corvette au coût de 41 964,72 \$ incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-724, financée par le fonds de roulement et remboursée sur une période de cinq ans.

**2018-045**

### Municipalité de Sainte-Sabine - Entente d'entretien de voies publiques

Document : Projet d'entente, non daté.

CONSIDÉRANT que les chemins du Golf, Audette et Jetté sont mitoyens aux territoires de Farnham et Sainte-Sabine;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne



ET RÉSOLU des conseillers d'approuver l'entente d'entretien des chemins du Golf, Audette et Jetté à intervenir avec la Municipalité de Sainte-Sabine.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

## Services techniques et développement

### 2018-046 **Dénomination des Services techniques et développement**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer la dénomination des Services techniques et développement;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers de remplacer la dénomination « Services techniques et développement » par « Service de planification et d'aménagement du territoire ».

### 2018-047 **Demande de permis - 780-786, rue Principale Est**

Document : Résolution 2017-414 adoptée le 2 octobre 2017.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour l'installation de garde-corps et de mains courantes sur les galeries du bâtiment sis aux 780-786, rue Principale Est;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour l'installation de garde-corps et de mains courantes en bois, peints en blanc, sur les galeries du bâtiment sis aux 780-786, rue Principale Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

QUE la résolution 2017-414 soit abrogée à toutes fins que de droit.

### 2018-048 **Réception provisoire de la rue Welch - Modification à la résolution 2017-319**

Document : Dossier de l'inspectrice senior daté du 16 janvier 2018.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers que la délivrance de permis de construction soit autorisée pour les lots 6 087 421 à 6 087 444 et 6 189 499 à 6 189 501.

QUE la résolution 2017-319 soit modifiée en ce sens.

## Loisirs, culture et tourisme

### 2018-049 **Tournoi de hockey balle**

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 11 janvier 2017.



Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser la tenue d'un tournoi de hockey balle sur une partie du boulevard de Normandie Nord devant la propriété de Farnham Ale & Lager du 23 au 25 février 2018.

QU'une attention particulière soit portée, par le Service des travaux publics, aux travaux de déneigement du boulevard de Normandie Nord, plus précisément à l'endroit visé par cet événement.

Que le prêt de buts et d'estrades (S'il est possible de les déplacer) soit autorisé, dans la mesure des disponibilités.

QUE les organisateurs devront voir à nettoyer les lieux utilisés.

QUE les organisateurs devront détenir et verser à la Ville de Farnham, avant la tenue de l'événement, une assurance responsabilité civile minimale de 1 000 000 \$ pour cet événement.

QUE les profits de cet événement seront remis à la Popote roulante.

## Représentation

**2018-050**

### **Fondation jeunesse Brome-Missisquoi - Souper bénéfice**

Document : Lettre de la Fondation jeunesse Brome-Missisquoi, non datée.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU des conseillers que M. Patrick Melchior soit autorisé à assister au souper bénéfice de la Fondation Brome-Missisquoi, au coût de 125 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-311.

## Ajout

**2018-051**

### **Fête de la pêche 2018**

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 22 janvier 2018

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU des conseillers d'autoriser M<sup>me</sup> Julie Laguë, trésorière à déposer des demandes de subvention auprès de la Fondation de la Faune du Québec et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, dans le cadre des activités tenues le 9 juin 2018 pour la Fête de la pêche.

QUE M. Éric Tremblay, coordonnateur culture et vie communautaire sera la personne responsable de cet événement pour la Ville de Farnham.

### **Seconde période de questions**

Sept des vingt et une personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :



- Tarification du camion-échelle.
- Infrastructures du boulevard de Normandie Nord.
- Droits sur les mutations.
- Subvention de taxes.
- Règles sur le cannabis.
- Travaux au Centre de la nature.
- Enseigne lumineuse.
- Rencontre des utilisateurs de l'aréna.
- Quadriporteurs au Centre de la nature.
- Embauche au Service des loisirs, culture et tourisme.

La séance est levée à 20 h 5.

---

Marielle Benoit, OMA  
Greffière

---

Patrick Melchior  
Maire